



Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

Volume VII - N°41 • Janvier 2015

ECHOS *de la* MONUSCO



Opérations militaires de l'Est de la RD Congo

Objectif : Neutraliser les FDLR



Photo MONUSCO

Le 17 avril 2014, à Beni, le commandant de la Force de la MONUSCO, le Général Carlos Dos Santos Cruz (au centre) est à la tête d'une délégation militaire en appui aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans le cadre de la lutte contre les groupes armés opérationnels dans la zone.

Sommaire

Editorial

- 3 La force pour la paix

Point de vue

- 4 FDLR : La patience a ses limites !

Dossier spécial

- 6 Contre les FDLR, les FARDC activent une opération de neutralisation
- 7 Les opérations militaires, dans l'Est de la RDC, soutenues par le Conseil de sécurité
- 9 Les Envoyés spéciaux appellent à des actions militaires décisives contre les FDLR
- 11 Sud Kivu
Satisfaction et inquiétudes de la société civile

- 12 Selon le Gouvernement de la RDC
"L'option militaire contre les FDLR était devenue inévitable"
- 13 Kisangani : Que retenir de la relocalisation d'ex-combattants?
- 14 Ban Ki-moon pour une action décisive contre tous les groupes armés

Qui fait quoi à la MONUSCO?

- 15 Zoom sur la section de DDRRR

Coopération

- 16 Grands Lacs : L'ONU et l'Union Africaine appellent à la mise en oeuvre de l'Accord-cadre

Politique

- 17 Quand la MONUSCO salue l'adoption de la loi électorale au Sénat

Entretien avec...

- 18 Guy Siri "Les infrastructures routières sont un investissement prioritaire en RDC"



Directeur de l'Information Publique
Charles Antoine Bambara

Coordonnatrice des Publications
Aissatou Laba Toure

Contributeurs
Tom Tshibangu, Yulu Kabamba, Jean-Marc Matwaki
Théophile Kinda, Basse Cheickh, Maja Bogioevic

Rédacteur-en-Chef
Joseph Tshimanga

Infographiste
Jésus Nzambi Sublime

SE CONNECTER À NOUS

www.monusco.unmissions.org
www.facebook.com/monusco.org
www.twitter.com/monusco
www.youtube.com/monusco
www.flickr.com/monusco

La force pour la paix



✂ Par Charles Bambara/MONUSCO*

La défaite du M23, en novembre 2013, a créé une réelle opportunité de paix en RDC. La dernière résolution 2147 du Conseil de Sécurité dans la lancée a exigé de la MONUSCO et particulièrement de sa brigade d'Intervention la "neutralisation" de tous les groupes armés, y compris les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Et surprise, en Janvier 2014 les combattants FDLR offraient de désarmer volontairement. Entre leurs exigences presque irréalistes et leurs manœuvres dilatoires pour faire retarder le processus, peu d'avancées ont été enregistrées sur ce désarmement volontaire.

Pour toute l'année 2014, à peine 300 éléments d'entre eux

se sont rendus avant la date butoir du 2 janvier 2015 fixée par les organisations sous-régionales dont la Communauté des Etats de l'Afrique Australe (SADC) et la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Il faut surtout noter que le plus souvent, ce sont des "combattants non-essentiels", moins gradés, qui ont accepté ce désarmement.

Le non-respect de cette date butoir par les FDLR a cristallisé le mécontentement contre ce groupe considéré par beaucoup comme "génocidaire", même si beaucoup d'entre elles ont essayé de se refaire une virginité en convolant en noces avec des partenaires congolais. A l'unisson, des voix se sont élevées au sein du gouvernement congolais, des institutions et des pays de la ré-

gion, du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour que l'action militaire annoncée depuis soit activée.

L'opération contre les FDLR est une opération menée par les FARDC avec le soutien logistique et opérationnel de la MONUSCO. Le succès des précédentes opérations menées contre le M23, contre l'ADF et les FNL au début de cette année 2015 a inspiré les chefs militaires de la MONUSCO et des FARDC dans la planification de ces opérations.

Aujourd'hui, la force est le seul langage que ce groupe armé semble comprendre. L'heure n'est plus aux attermoissements ni même aux sempiternelles discussions. Il faut agir ! ■

*Directeur de la Division de l'Information Publique



Un groupe de combattants FDLR installés dans les provinces du Nord Kivu et du Sud Kivu en RDC depuis 1994

Photo d'archives/MONUSCO

FDLR La patience a ses limites !

Parmi les innombrables groupes armés qui continuent de semer la terreur parmi la population en République démocratique du Congo, principalement dans l'Est du pays, il y a ces fameuses : Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR). Un groupe armé présent sur le territoire congolais depuis deux dizaines d'années. Ce groupe s'est illustré dans les pires actes de pillages, de viols, de destructions de villages, d'utilisation d'enfants soldats et de femmes comme esclaves sexuels et des travaux forcés. D'où, il faut combattre définitivement ce groupe armé, honni de la population victime de ses exactions. Comment comprendre l'organisation et le fonctionnement de ce groupe sinistre? Decryptage.

✉ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Au lendemain du génocide rwandais de 1994, de nombreux réfugiés et militaires s'étaient enfuis en République démocratique du Congo (RDC). Certains parmi eux s'étaient alors réunis pour créer un groupe armé opposé au régime politique actuel au Rwanda ; ils plaidaient, entre autres, pour un dialogue inter-rwandais afin de rétablir selon eux, la vérité sur leur histoire. Le dialogue de sourds ainsi engagé allait aboutir en 2000 à la dissolution, de l'Armée de Libération du Rwanda (ALIR) pour devenir depuis lors les Forces démocratiques de libération du Rwanda

(FDLR). Les FDLR se sont installées en RDC, principalement dans les provinces du Nord Kivu et du Sud-Kivu où leurs combattants sont régulièrement accusés de s'en prendre aux civils qu'ils ont tués par centaines, selon plusieurs sources (Société civile, FARDC, humanitaires, Nations Unies, etc.)

Selon certains experts, les FDLR sont un groupe armé bien structuré, avec une aile politique et militaire ; comme dans une armée régulière, leurs éléments ont des grades et des rôles ainsi que des tâches spécifiques, bien déterminées. Ils sont présents entre autres dans les Territoires

de Masisi et de Walikale. Au Sud-Kivu, les FDLR avaient été chassées de Shabunda par la milice Raia Mutomboki, en 2009, qui les accusait de pillages de ressources naturelles et de viols. C'est là que, dit-on, se trouveraient les quartiers généraux et la direction, un bataillon spécial pour la protection, "l'école des officiers" et trois antennes. La MONUSCO et sa Section DDRRR estiment le nombre total des FDLR au Sud-Kivu entre 900 et 1100 combattants (avant le début du processus de désarmement volontaire), pendant que les FARDC parlent de quelques 600 éléments seulement, disséminés à travers

les Territoires de Mwenga, Fizi (Kilembwe) et Uvira. La direction des FDLR et un de leurs sous-secteurs sont situés à Kadashomwa dans la Forêt d'Itombwe en Territoire de Mwenga où ils auraient également deux antennes. Le deuxième sous-secteur et une troisième antenne sont en Territoire d'Uvira dans la zone de Mulenge. Mais dans le Territoire d'Uvira, on les signale aussi à Marungu.

Organisation

Ce que l'on sait aussi des FDLR, c'est que la majeure partie de leurs activités s'articule autour de l'agriculture, de l'exploitation minière et du commerce sur les marchés locaux. Il semble qu'il contrôle aussi l'exploitation et le commerce du charbon qui leur donne des millions par mois. Ils prélèvent illégalement des taxes auprès des populations locales, avec érection de barrières tout aussi illégales dans certains villages ou à l'entrée des marchés dans les zones qu'ils contrôlent. On dit même que lors des élections générales de 2006, ils avaient réussi à "sécuriser" le déroulement des scrutins dans les zones sous leur occupation !

Compte tenu de leur présence de longue date dans le Sud-Kivu, certains FDLR ont tissé des relations plutôt de bon voisinage et amicales avec certaines populations locales. De nombreux éléments FDLR sont même mariés à des femmes congolaises, leurs enfants étudient normalement dans des écoles congolaises ; d'autres encore sont plutôt bien intégrés au sein de la popu-

lation congolaise et tiennent une bonne part de l'économie locale (petit commerce et agriculture principalement) ; régulièrement, ils échangent avec les Congolais dans des marchés où ils viennent écouler leurs productions locales. A la vérité, les populations locales sont plus véhémentes contre les Tutsi Banyamulenge-rwandophones que contre les Hutu FDLR.

Pourtant ce sont ces mêmes populations civiles que les FDLR ont utilisé comme boucliers humains lors des trois opérations militaires lancées contre eux jusqu'ici (Umoja Wetu, Kimia II et Amani Leo). Lors des dites opérations, on a aussi constaté qu'ils exerçaient des représailles contre les civils et même une forme de chantage, en faisant valoir que ces opérations militaires tuaient plus les civils que les FDLR !.

Parallèlement à la pression militaire contre les FDLR, une chance a été donnée à la paix à travers la proposition faite par les FDLR elles-mêmes de désarmer volontairement. Entre leurs exigences presque irréalistes et leurs manœuvres dilatoires pour faire retarder le processus, peu d'avancées ont été enregistrées sur le désarmement volontaire. Pour toute l'année 2014, à peine 300 d'entre eux se sont rendus avant la date-butoir du 2 janvier 2015 fixée par la communauté internationale comme limite pour une plus que probable quatrième opération militaire contre eux !

De son côté et en rapport avec son mandat, la Section DDRRR de la MONUSCO n'a ménagé aucun effort pour sensibiliser les

éléments des FDLR : dans les marchés où des informations leur sont fournies sur le processus de désarmement, démobilisation, rapatriement et de réintégration sur place au Rwanda; cela, à travers des programmes de radio et des projections vidéo. Les mêmes informations contenues dans des pamphlets sont parfois larguées par des hélicoptères de la MONUSCO dans des zones occupées ou fréquentées par des FDLR. La Section DDRRR de la MONUSCO dispose d'un personnel permanent basé dans les Provinces de l'Est de la RDC ; son rôle est de rapatrier tous les combattants étrangers se trouvant en RDC, ainsi que d'aider le Gouvernement congolais à démobiliser les combattants congolais. La Section DDRRR utilise différentes méthodes de sensibilisation pour convaincre les combattants de retourner dans leur pays d'origine : émissions radio diffusées au moyen de stations radios communautaires partenaires, ainsi que des radios mobiles DDRRR à Mwenga, Walungu, Uvira et Bukavu. Ces messages sont également diffusés sur Radio Okapi. La Section DDR/RR conçoit également des dépliants contenant des messages émanant d'anciens combattants ainsi que des informations détaillées sur les processus de rapatriement et de démobilisation. Enfin, la Section DDR/RR mène des négociations directes avec les combattants.

Signalons enfin que depuis 2007, la MONUSCO et la MONUSCO ont rapatrié plus de 13 894 FDLR (combattants et personnes à charge) ■



Photo MONUSCO

Patrouille régulière des Casques bleus de la MONUSCO et les FARDC dans les zones de conflit de l'Est de la RDC

RD Congo

Contre les FDLR, les FARDC activent une opération de neutralisation

Les Forces armées de la RDC ont lancé le 29 janvier 2015 les opérations militaires « Sokola2 » pour le désarmement forcé des FDLR. Le chef d'état-major général des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), le général Didier Etumba, l'a annoncé depuis la ville de Beni au Nord-Kivu, au cours d'un point de presse conjoint avec le commandant de la Force de la MONUSCO, le général Carlos Dos Santos Cruz.

Par Tom Tshibangu/MONUSCO

"Aujourd'hui donc, nous lançons en tant que Forces armées de la RDC de nouvelles opérations contre les FDLR pour les contraindre à déposer les armes. Et nous avons reçu, encore une fois, le soutien

reçu l'ordre en tant que Chef d'état-major des Forces armées de préparer les opérations contre les FDLR. Ils étaient assez nombreux, 7 500 combattants, il y a 7 ans. Et aujourd'hui, ils ne sont plus, à en croire toutes les sources fiables, un maximum de 1400 combattants",

nel, mais également au niveau stratégique. "Cette opération contre les FDLR s'inscrit dans le cadre des opérations sokola2", a souligné le chef d'état-major des FARDC.

Pour sa part, le commandant de la force de la MONUSCO, le Général Carlos Dos Santos

Cruz a souligné que la MONUSCO mettrait à contribution tous les moyens à sa disposition et conformément à son mandat pour appuyer les FARDC dans le désarmement des FDLR.

Les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda constituent une rébellion basée dans l'Est de la RDC. Elles sont composées des combattants hutus rwandais qui avaient traversé la frontière après le génocide de 1994. Elles sont régulièrement accusées d'exactions sur les populations civiles dans les territoires qu'elles occupent, notamment dans les provinces du Nord et Sud-Kivu.

La Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) et la Communauté des Etats de

l'Afrique australe (SADC) leur avaient donné six mois pour déposer les armes. 26% seulement de ces combattants avaient accepté le désarmement, selon le Gouvernement de la RDC qui avait estimé que les opérations militaires étaient inévitables pour neutraliser les FDLR ■



Le Général Didier Etumba, Chef d'état-major FARDC

de la MONUSCO pour ces opérations", a déclaré le général Didier Etumba.

Selon lui, les rebelles rwandais estimés à plus de mille combattants seront désarmés par les FARDC avec le soutien de la MONUSCO.

"Depuis six mois, personnellement j'avais

ajouté le chef d'Etat-major des FARDC, indiquant que l'armée et la MONUSCO vont régulièrement évaluer cette opération. "Nous nous sommes mis d'accord également avec la MONUSCO sur le fait que régulièrement, nous aurons à faire des évaluations conjointes au niveau tactique et opération-

Aux Nations Unies

Les opérations militaires, dans l'Est de la RDC, soutenues par le Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations Unies s'est réuni le 22 janvier 2015 pour faire le point sur la situation en République démocratique du Congo. La question du désarmement des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) était au centre des discussions durant cette session. Dans son exposé au Conseil, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, Martin Köbler, s'est appesanti sur l'urgence et la nécessité de contraindre les éléments rebelles des FDLR au désarmement forcé. Selon le chef de la MONUSCO, les FDLR ont rejeté une occasion en or de désarmer volontairement et retourner au Rwanda, en refusant de respecter l'ultimatum qui leur avait été lancé et de s'engager dans le processus de désarmement volontaire qui leur était proposé.

✂ Par Abdourahmane Diallo/MONUSCO



Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU en réunion

Le Représentant Permanent de la RDC auprès des Nations Unies, Ignace Gata Mavita, a ajouté que la proportion de 25% seulement des combattants FDLR qui ont déposé les armes pour rejoindre les centres de transit n'étant pas satisfaisante pour le Gouvernement, le

désarmement forcé reste donc la seule option en ce moment. "Il y va, à l'heure actuelle, pour le Gouvernement de la RDC, d'un impératif national de mettre fin à toute présence, sur son territoire, des combattants FDLR qui ne constituent pas seulement une menace pour la paix dans leur pays d'origine, mais aussi

et surtout en République démocratique du Congo où, depuis plus de deux décennies, ils ont commis de nombreux actes criminels contre notre pays et sa population", a soutenu l'ambassadeur Gata Mavita.

Martin Köbler a salué cet engagement du Gouvernement de la RDC à l'action

militaire contre les FDLR, tout en mettant l'accent sur le partenariat entre les Forces armées de la RDC (FARDC) et les forces de la MONUSCO. *"Une planification conjointe avec des stratégies conjointes pour des opérations conjointes et pleinement intégrées est la seule façon de gagner cette guerre"*, a déclaré Monsieur Köbler qui a rappelé, par ailleurs, que le M23 a été défait parce que les FARDC et la MONUSCO ont travaillé main dans la main, comme de vrais coéquipiers qui se font mutuellement confiance.

En outre, l'ambassadeur de la RDC auprès des Nations Unies a souligné que les FDLR n'étant pas une armée classique, il convient de tenir compte des soucis légitimes de protection des civils. *"Il s'agit de combattants sans signes distinctifs qui se dissimulent derrière un bouclier humain composé de nos compatriotes et des réfugiés civils rwandais. Il est donc du devoir de l'armée d'adapter toute sa stratégie à cette réalité du terrain"*, a relevé l'ambassadeur Gata Mavita. Pour sa part, Martin Köbler a souligné que, conformément à son mandat, la MONUSCO accorde la plus haute priorité à la protection des civils. *"Notre objectif est de protéger les civils. Notre combat est contre les combattants FDLR. Nos cibles sont uniquement les combattants FDLR, pas les civils congolais, ni les réfugiés rwandais, ni les dépendants des combattants. Nous*

avons mis en garde le leadership des FDLR contre l'utilisation de civils comme boucliers humains, la prise d'otages, ou le déclenchement de catastrophes humanitaires comme moyen de distraction du seul résultat final possible : l'extinction des FDLR", a insisté le chef de la MONUSCO, qui a également précisé qu'en tant que groupe armé illégal les FDLR ne peuvent pas légitimement prétendre être les protecteurs des réfugiés rwandais, contrairement à leur propagande habituelle. Martin Köbler insiste sur le fait que les horreurs infligées par les FDLR aux civils congolais durant les conflits de 2009 et 2010 ne doivent pas se reproduire de nouveau. Il promet que les rebelles hutus rwandais rendront compte de tous leurs actes.

Pour sa part, le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, a présenté aux 15 membres du Conseil de Sécurité les résultats de la revue stratégique de la MONUSCO qui a eu lieu ces derniers mois. Il s'est notamment félicité des progrès réalisés au cours de ces dernières années. Selon les conclusions de cette revue stratégique, *"la MONUSCO continue de jouer un rôle important dans la stabilisation de la situation en RDC"*, a souligné le chef des opérations de maintien de la paix. C'est dans ce contexte d'amélioration de la situation dans certaines parties de l'est

du pays que le Secrétaire général de l'ONU a récemment recommandé de réduire les effectifs militaires de la Mission de 2.000 Casques bleus.

Face au plaidoyer du Président Kabila et de son gouvernement pour une réduction plus importante des effectifs de la MONUSCO, M. Ladsous a souligné que le retrait de la Mission onusienne devrait être progressif. *"Des défis subsistent et en dépit de la défaite militaire du M23, des groupes armés congolais et étrangers, en particulier les FDLR et l'ADF, continuent de représenter une menace pour la population civile et pour la stabilité et le développement de l'est de la RDC et de la région des Grands Lacs"*, a estimé le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix expliquant que, dans le contexte actuel, *"étant donné les nombreux défis politiques et sécuritaires qui subsistent, toute réduction au-delà du chiffre recommandé aurait des implications négatives sur la capacité de la force à mettre en œuvre son mandat"*.

En revanche, cela ne veut pas dire que la mission onusienne devrait rester en RDC éternellement. Selon Hervé Ladsous, le retrait progressif de la MONUSCO *"dépendra de l'engagement et de la capacité du gouvernement à réaliser des progrès tangibles dans la neutralisation des groupes armés, notamment les FDLR et l'ADF"* ■



Dans les Grands Lacs

Les Envoyés spéciaux appellent à des actions militaires décisives contre les FDLR

✂ Par Joseph Tshimanga/MONUSCO



Said Djinnit, l'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs

de crimes contre l'humanité et de génocide soient tenus responsables de leurs actes".

Devant le refus des FDLR de se conformer pleinement aux décisions de la CIRGL, de la SADC et du Conseil de sécurité des Nations Unies, il n'y a donc pas eu d'autre choix pour la région et pour la communauté internationale que de privilégier l'option militaire contre tous ceux au sein de ce groupe armé, ont refusé de rendre les armes volontairement.

Les envoyés spéciaux ont, avant toute chose, rappelé que le communiqué issu de la réunion du 1^{er} décembre 2014 des garants de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région (PSCF) soulignait "le caractère contraignant et non négociable du délai du 2 janvier 2015". De leur point de vue, plus rien ne devrait retarder davantage la neutralisation effective d'un groupe responsable d'une longue série de crimes odieux.

A la date du 2 janvier 2015, marquant l'expiration du délai de grâce de six mois accordé par la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), pour la reddition et la démobilisation complètes et inconditionnelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), la Communauté Internationale a pris ses responsabilités et appelé à des actions décisives.

L'Envoyé spécial de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Said Djinnit, le Représentant spécial de l'ONU et Chef de la MONUSCO, Martin Kobler, le Représentant spécial de l'UA pour la région des Grands Lacs, Boubacar Diarra, le coordinateur principal de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, Koen Vervaeke, l'Envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs et la RDC Russell D.

Feingold et l'Envoyé spécial de la Belgique pour la région des Grands Lacs, Frank de Coninck, ont "noté avec inquiétude que les FDLR n'ont pas respecté cette échéance. Au contraire, les FDLR ont utilisé ce délai de grâce de six mois pour continuer à perpétrer des violations des droits de l'homme contre des personnes innocentes dans l'est de la RDC, à recruter des combattants et à poursuivre leur agenda politique illégitime".

Et d'ajouter : "Mettre fin à la menace des FDLR ne relève pas seulement de la responsabilité de la RDC; c'est aussi une responsabilité régionale et internationale. Nous sommes tous déterminés à assurer que les auteurs de crimes de guerre,



Russell D. Feingold, l'Envoyé spécial des Etats-Unis pour la région des Grands Lacs et la RDC



Koen Vervaeke, le coordonnateur principal de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs

signataires du PSCF à respecter tous leurs engagements, y compris le respect de la souveraineté de chacun ainsi que leur engagement à *"ne pas héberger ni fournir une protection de quelle que nature que ce soit aux personnes accusées de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité, d'actes de génocide ou de crimes d'agression, ou aux personnes sous le régime de sanction des Nations Unies"*. Une fois de plus, ils ont souligné l'importance d'une *"approche globale pour remédier aux causes profondes du conflit et de l'instabilité, et encouragent les efforts des dirigeants régionaux visant à promouvoir la confiance, la compréhension et la coopération entre les pays de la région"* ■

Aussi, ont-ils exhorté le Gouvernement de la RDC et la MONUSCO, y compris la Brigade d'Intervention, *"à prendre toutes les mesures nécessaires pour désarmer les FDLR, conformément aux résolutions 2098 (2013) et 2147 (2014) du Conseil de sécurité"*.

Ils ont salué l'effort des pays fournisseurs de contingents (PFC) de la MONUSCO, et particulièrement ceux de la Brigade d'Intervention, *"pour leur engagement pour la paix et la sécurité et pour les nombreux sacrifices qu'ils ont faits dans leurs efforts de protection des civils et de neutralisation des autres groupes armés dans l'est de la RDC"*.

Le feu vert était ainsi donné : *"La MONUSCO et sa Brigade d'Intervention pouvaient s'engager dans des opérations contre les FDLR, telles que décidées par son leadership et en appui au Gouvernement*

de la RDC, pour s'acquitter de leur mandat de neutralisation de tous les groupes armés. Avant cela, et à plusieurs reprises, la Communauté internationale avait demandé aux FDLR et à leurs dépendants que, à tout moment, ils peuvent choisir la voie pacifique en rejoignant le programme DDR/RR, qui continue de rapatrier avec succès des anciens combattants FDLR au Rwanda. Au cours des dernières années, des milliers d'ex-combattants FDLR ont été rapatriés avec succès et en toute sécurité au Rwanda. Les envoyés spéciaux continuent de soutenir pleinement le processus DDR/RR pour les ex-combattants FDLR, tout en encourageant les pays de la région à travailler ensemble pour veiller à ce que les dirigeants FDLR qui ont commis de graves abus des droits de l'homme en soient tenus responsables".

Ils ont par ailleurs encouragé les pays



Boubacar Diarra, le Représentant spécial de l'UA pour la région des Grands Lacs



Martin Kobler, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC

Sud Kivu

Satisfaction et inquiétudes de la société civile



La population (ici à Beni) s'informe régulièrement de la situation sécuritaire dans la région

✂ Par Alain Likota/MONUSCO

La société civile du Sud-Kivu est toujours préoccupée par le désarmement des rebelles rwandais présents dans cette province. Selon son président Descartes Mponge, les FDLR n'ont pas la volonté d'adhérer à ce programme de désarmement volontaire. Pour lui, la pression militaire reste le seul moyen de les neutraliser définitivement.

"Selon les statistiques qui ont été fournies par les autorités congolaises et

par les FDLR, à l'époque, on parlait de 5 000 combattants. Mais, avec les redditions auxquelles nous avons assisté au Nord et au Sud-Kivu, nous pensons qu'il y a pas de volonté de la part des FDLR", affirme M. Mponge.

Pour la société civile du Sud-Kivu, la MONUSCO devrait accroître la pression sur ces rebelles à travers les actions militaires.

Déjà, la Communauté internationale

a compris qu'il faut aller tout droit à des opérations militaires. C'est une bonne occasion que nous, Congolais devons saisir pour instaurer la paix dans notre pays", ajoute Descartes Mponge.

Au Nord Kivu comme au Sud Kivu, les rebelles des FDLR se mêlent souvent à la population, ce qui inquiète la société civile, redoutant des effets collatéraux éventuels en cas d'attaque armée d'envergure contre ces rebelles ■



Les FARDC déterminées à neutraliser les forces négatives

Photo d'archives/MONUSCO

Selon le Gouvernement de la RDC

“L’option militaire contre les FDLR était devenue inévitable”

C’est une opération de grande envergure, qui a été lancée le vendredi 2 janvier 2015. Après plusieurs mois laissés aux FDLR pour faire une reddition volontaire, les autorités congolaises ont pris les choses en main comme l’a recommandé toute la Communauté internationale - Le communiqué était on ne peut plus clair. Un communiqué mis en ligne le 30 janvier au soir faisait savoir que les FDLR “voulaien t poursuivre leur processus de désarmement volontaire”, alors que les FARDC sont déjà dans l’action. Mais n’empêche pas l’autre.

✂ Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

Le gouvernement congolais a saisi cette occasion pour affirmer que l’option militaire est désormais devenue inévitable face à ces rebelles hutus rwandais qui n’ont pas voulu désarmer.

Dans un communiqué lu à la télévision nationale (RTNC), le Ministre de la Justice et Garde des sceaux, Alexis Tambwe Mwamba, a regretté qu’en dépit de toutes les exhortations et incitations diverses, le processus de désarmement volontaire des FDLR n’a pas produit les résultats escomptés.

A la date buttoir du vendredi 2 janvier 2015, le ministre a fait remarquer que la reddition des combattants FDLR ne s’est déroulée qu’en trois vagues de la manière suivante:

Le 20 mai 2014: 104 combattants à Katakwa dans la province du Nord Kivu, avec 104 armes déposées dont 12 armes collectives.

Le 9 juin 2014 : 83 combattants à Kigoma dans la province du Sud Kivu avec 83 armes déposées dont 8 collectives.

28 décembre 2014: 84 combattants à Bulemba dans le Nord Kivu et 67 à Burinyi au Sud Kivu avec respectivement 37 et 30 armes déposées dont globalement 11 armes collectives soit un total de 337 combattants avec 254 armes déposées.

Le nombre de ceux qui ont désarmé, selon le Garde des Sceaux, ne “représente que 26 % de l’effectif total de combattants FDLR présents en RDC évalués à 1300 en octobre 2012 par l’équipe militaire d’évaluation,

organe mis sur pied à cet effet par le sommet de Chefs d’Etats et de Gouvernement de la CIRGL et composé d’experts militaires de cette organisation régionale”.

Pour le gouvernement central, le processus de désarmement volontaire des FDLR n’a pas produit les effets escomptés au terme de l’échéance du 2 janvier 2015 qui leur a été fixée en dépit de toutes les exhortations et des incitations diverses faites depuis sept mois tant par la RDC que par la communauté internationale.

Le Ministre Thambwe affirme que “face aux combattants FDLR n’ayant pas encore déposé volontairement les armes, l’option militaire est devenue inévitable et que toutes les dispositions opérationnelles requises, ont été prises et seront prises à cet effet”.

Kisangani Que retenir de la relocalisation d'ex-combattants?

Par Aissatou Laba Toure/MONUSCO

En 2014, les rebelles des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) ont commencé à se rendre à la fin du mois de mai. Cependant, cette vague de redditions a été jugée insuffisante par les organisations sous-régionales et les Nations Unies. Dès lors, après une dernière injonction, la solution militaire a été jugée par tous comme étant celle qui réglerait définitivement la question de la présence nuisible de ce groupe armé sur le territoire congolais.

Ceux qui se sont rendus ont été acheminés vers le camp de transit de Kisangani. Ainsi, le camp Lieutenant Général Lucien Bahuma devrait être le dernier endroit de leur présence en RDC, avant que la MONUSCO, à travers sa section DDR/RR ne s'occupe de leur rapatriement vers leurs localités d'origine, au Rwanda.

Bien que, pour l'heure, aucune opération d'envergure n'ait été annoncée par les Forces armées de la RDC, pour débouter les recalcitrants hors de leurs bastions ; il sem-

ble que la raison prenne peu à peu le dessus. Dans une correspondance adressée au Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RDC, les hauts responsables des FDLR auraient exprimé leur volonté de rejoindre avec leurs éléments le groupe ayant déjà rendu les armes.

Au camp de transit Lieutenant général Lucien Bahuma, la section DDR/RR s'affaire pour le respect total des droits des ex-FDLR, de leur accueil, leur enregistrement, leur bien-être et celui de leurs dépendants : femmes et enfants au total de 822.

Le choix du lieu de regroupement n'a pas été chose aisée. La société civile et les élus locaux des provinces du Nord Kivu et Sud Kivu ont été les premiers à s'émouvoir d'une éventuelle base dans leur territoire. Ils estimaient que les populations avaient déjà assez payé par le sang versé de leurs filles et fils sordidement assassinés par ce groupe néfaste, pour en plus s'imposer la présence, même pacifique de ces ex combattants. L'option Kisangani, dans la partie

Nord-est du pays a été jugée par les autorités comme la plus consensuelle. De Kanyabayonga dans le Nord Kivu, de Kigogo et de Walungu au sud Kivu, les ex rebelles y ont été acheminés par la MONUSCO.

A Kisangani, où ils se trouvent encore, le soutien logistique et technique des Nations Unies a permis une relocalisation des ex-rebelles et de leurs dépendants. Le camp est sous la surveillance des troupes des FARDC.

Le processus de DDR fait désormais partie intégrante des efforts de consolidation de la paix après un conflit. Il occupe une large place dans les mandats confiés aux opérations de maintien de la paix au cours des 20 dernières années. Il comprend deux composantes, une qui s'occupe des groupes armés nationaux appelée Désarmement, Démobilisation, Réinsertion (DDR) et l'autre qui s'occupe des groupes armés étrangers connue sous le vocable de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation (DDRRR) ■



Une patrouille du bataillon égyptien autour du camp d'ex FDLR situé sur l'axe aéroport - Kisangani ville

Photo MONUSCO/Abel Kavanagh



Un groupe de combattants FDLR en mouvement

Photo d'archives

Au-delà des FDLR...

Ban Ki-moon pour une action décisive contre tous les groupes armés

Lors d'une conversation avec le Président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé à une action décisive contre les rebelles des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR).

Le chef de l'ONU s'était entretenu par téléphone avec M. Kabila dans la matinée du 7 Janvier 2015 sur la situation actuelle dans le pays.

A cette occasion M. Ban a réitéré sa déception face au fait que les FDLR n'aient pas tenu la promesse de leur reddition complète, regrettant que la date butoir qui avait été fixée à cette fin au 2 janvier soit désormais

passée sans que des résultats significatifs n'aient été obtenus.

En conséquence, M. Ban a appelé de ses vœux *"une action décisive contre le groupe armé"*.

Cette conversation a eu lieu alors que, suite au non-respect de l'échéance du 2 janvier, la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) se préparait depuis plusieurs jours à des opérations militaires contre les FDLR.

Mardi 6 janvier, le chef de la MONUSCO, Martin Kobler, s'était par ailleurs félicité du succès d'une opération militaire menée conjointement par les forces armées congolaises (FARDC) et des troupes de la

Mission de l'ONU contre les rebelles du Front national de libération (FNL), un groupe rebelle burundais présent dans la province du Sud-Kivu.

"Cette action conjointe des FARDC et de la MONUSCO contre le FNL est un signal fort pour tous les groupes armés, y compris les FDLR: il faut faire le choix de la paix et désarmer volontairement", avait-il déclaré dans un communiqué de presse à cette occasion.

Au cours de sa conversation avec M. Kabila, le Secrétaire général a salué la détermination du gouvernement du pays à prendre les mesures qui s'imposent et a réaffirmé que la MONUSCO était prête à s'engager aux côtés des FARDC contre les rebelles ■

Source : Nouvelles des Nations Unies

Zoom sur la section de DDRRR

Par Lansana Dabo/MONUSCO



Une opération de désarmement et démobilisation

Le sigle DDRRR signifie Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation des groupes armés étrangers. Cette composante de la Section a pour objectif de rapatrier sur une base volontaire tous les groupes armés étrangers illégaux dans leurs pays d'origine respectifs.

La Section de la MONUSCO chargée de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation (DDR/RR) a été établie en tenant compte de deux composantes opérationnelles. La première est le DDRRR qui s'occupe de groupes armés étrangers illégaux en RD Congo, dont les Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR), les Forces Démocratiques Alliées (ADF, Allied Democratic Forces), l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA, Lord's Resistance Army), et le Front de Libération National - Burundi (FLN); et la seconde est le DDR qui se concentre sur les groupes armés congolais, y compris les éléments résiduels de la guerre civile congolaise.

La Section de la MONUSCO chargée de ce processus a été établie en tenant compte de ces deux composantes opérationnelles et concentre ses ressources dans l'Est de la RDC où justement sévissent les groupes armés.

Les activités de la section constituent un volet capital aussi bien pour la stabilisation immédiate et le développement à plus long terme de la RDC que pour l'ensemble de la région.

S'agissant du volet DDR, ces activités sont intégrées à l'ensemble du processus de réconciliation, depuis l'ouverture des négociations de paix jusqu'à la consolidation de cette dernière, une fois achevées les opérations de terrain.

- Le désarmement consiste à rassembler, enregistrer, contrôler et éliminer les armes de petit calibre, les munitions, explosifs, les armes légères et lourdes détenues par les combattants, mais souvent aussi par la population civile.

- La démobilisation consiste à libérer officiellement, de façon contrôlée, les membres des forces et des groupes armés. Ce processus comporte notamment une phase de "réinsertion" pendant laquelle une assistance de courte durée est fournie aux anciens combattants.

- La réintégration est le processus consistant à restituer aux anciens combattants leur statut de civil et à les aider à obtenir un emploi et des revenus réguliers. Il s'agit d'un processus politique, social et économique de durée

indéterminée qui se déroule essentiellement au sein des communautés, au niveau local.

L'objectif de cette démarche DDR est de contribuer à la sécurité et à la stabilité dans un contexte d'après-guerre, de sorte que puissent commencer la reconstruction et le développement.

Cette approche aide à créer un climat plus propice aux progrès politiques et à la paix en général. Elle s'attaque aux problèmes de sécurité qui se posent inévitablement lorsque les anciens combattants essaient de s'adapter à une vie normale, pendant l'importante et délicate période de transition, entre la fin d'un conflit et l'instauration d'une paix durable.

La démarche DDR encourage les anciens combattants à devenir des participants actifs au processus de paix en:

- retirant les combattants des structures militaires;
- intégrant les combattants à la société sur les plans social et économique.
- intégrant les combattants à la société sur les plans social et économique.

S'agissant du volet DDRRR depuis 2002 à ce jour la MONUSCO à travers sa section DDR a rapatrié près de 25000 ex-combattants étrangers et leurs dépendants ■

Grands Lacs

L'ONU et l'Union Africaine appellent à la mise en oeuvre de l'Accord-cadre

✂ Par Alphonse Yulu/MONUSCO

A l'heure où l'Afrique fait face à de grands défis d'ordre sécuritaire comme le terrorisme (Boko Haram), de graves conflits meurtriers, des groupes armés qui sèment la terreur parmi les populations civiles comme les FDLR ne peuvent plus se permettre de prospérer, il s'est tenu sur le continent Africain, le 30 janvier 2015, à Addis-Abeba, Ethiopie, le 24^{ème} sommet de l'Union Africaine en marge duquel une réunion d'évaluation de l'accord-cadre pour la paix dans la région des Grands Lacs, et particulièrement l'Est de la RDC, a été organisée.

Pour faire face à ces défis, le Secrétaire général des Nations Unies a, à l'occasion de son adresse au Sommet de l'Union Africaine, appelé à une action mondiale qui doit être menée en faveur de la paix, de la sécurité et du développement du continent.

De ce fait, il a encouragé la poursuite du partenariat entre l'Union Africaine et les Nations Unies qui, d'après lui, demeure la voie obligée pour réaliser ces objectifs.

Il a ensuite évoqué les efforts que les Nations Unies déploient dans d'autres parties du continent et notamment en République démocratique du Congo et dans la région des Grands Lacs, où dira-t-il, il faut mener une action décisive, notamment neutraliser les Forces démocratiques de Libération du Rwanda - les FDLR-, pour que la paix et la stabilité puissent être rétablies. Il a exhorté les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération à tenir tous les engagements qu'ils ont pris.

En présence du Président tanzanien, du vice-président angolais et du commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union Africaine, Ban Ki-moon a présidé une réunion d'évaluation

de l'Accord-cadre pour la paix dans la région des Grands Lacs, et particulièrement l'est de la RDC. Le point principal inscrit à l'ordre du jour: la lutte contre les FDLR.

Ce ne sera pas une promenade dans le parc, aurait déclaré à l'assistance un ministre sud-africain. L'Afrique du Sud craint de voir

Unies, l'envoyé spécial des Etats-Unis sur les Grands Lacs Russ Feingold a, à son tour, mis l'accent sur la protection des civils vivant dans les zones contrôlées par les rebelles.

A cet effet, il a déclaré "Nous sommes heureux que le gouvernement congolais ait reconnu la nécessité de passer à l'action, qu'il

ait accepté l'appui de la MONUSCO. Je pense qu'il faut laisser une chance aux Congolais et voir s'ils vont effectivement aller de l'avant avec cette opération. Mais la meilleure manière de gérer cette affaire, c'est de coopérer au maximum. La MONUSCO pourrait apporter beaucoup à cette opération. Les officiers de la MONUSCO ont envie d'aider les FARDC à faire leur travail".

Un absent de marque, à déplorer au cours de cette réunion de suivi, le Rwanda dont le Président Paul Kagame était présent à l'ouverture du sommet

des chefs d'Etat la veille.

Dans un communiqué final sanctionnant les travaux, les participants ont, à l'unanimité, salué le lancement des opérations militaires contre les FDLR par l'armée congolaise mais ont demandé qu'elles se déroulent dans le strict respect des droits des populations civiles ■



Ban Ki-moon au Sommet de l'Union Africaine

se répéter le scénario de 2009, où des civils avaient été tués, des villages brûlés et des femmes violées.

Après la nomination, il y a quelques temps, dans le Nord-Kivu, d'officiers soupçonnés de graves violations des droits de l'homme à la tête de l'opération annoncée contre les FDLR dans le sillage des Nations

Processus électoral

Quand la MONUSCO salue l'adoption de la loi électorale au Sénat

✉ Par Charles A. Bambara/MONUSCO

Le 17 janvier 2015, l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi modifiant et complétant la Loi No 6/006 du 8 mars 2006 portant élections présidentielle, législative, provinciale, urbaine, municipale et locale. L'article 8 controversé présenté par le gouvernement stipulait ce qui suit: *"La liste électorale doit être actualisée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population"*. La version de l'article 8 alinéa 3, adoptée par l'Assemblée Nationale se présente ainsi: *"La liste électorale est actualisée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population"*.

L'article controversé avait provoqué un tollé général dans les rangs de l'opposition, qui voyait dans cet article une manœuvre frauduleuse de vouloir à tout prix conditionner l'élection présidentielle à la tenue du recensement, qui ne prendrait pas moins de 4 ans, au regard de l'étendue du pays.

Le vote du projet de loi a été boycotté par l'opposition. Ceci explique les manifestations violentes qui ont secoué quelques villes de la République Démocratique du Congo dont Kinshasa, Goma, Bukavu, Uvira... On a pu constater des scènes de pillage ayant principalement touché les commerçants chinois, quelques membres de la majorité... et des bus brûlés et endommagés lors des échauffourées entre les manifestants et les forces de l'ordre.

A la suite de ces manifestations violentes, et sous une forte pression de la communauté internationale dont : le Secrétaire-général des Nations Unies, le patron des opérations de maintien de la paix, les Envoyés spéciaux pour les Grands Lacs, le chef de la MONUSCO, l'Eglise catholique et une bonne frange de la population, les parlementaires se sont vu contraints de décanter la situation: Les sénateurs ont élagué les dispositions controversées de l'article et l'Assemblée Nationale, à son tour, a extirpé les points controversés.

Des tractations entre les deux chambres du parlement ont donné lieu à quelques amendements importants introduits dans la nouvelle loi électorale. Il s'agit notamment:

Le l'alinéa de l'Article 8 qui a été élimi-

né. Le texte amendé se présente comme suit: *"La liste électorale doit être actualisée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population"*.

De l'Article 13: le texte de l'Assemblée Nationale a été retenu y compris l'élimination de 30% du quota. La décision de l'Assemblée nationale de promouvoir la parité en des termes généraux a été retenue. Exemple, La parité entre hommes - femmes a été revêtu d'un caractère obligatoire sur les listes électorales. Cependant, aucune sanction n'a été prévue: la liste ne sera pas invalidée s'il n'y a aucune parité et si aucun siège n'est réservé aux personnes handicapées physiques.

Article 115 : Le nombre de sièges à l'Assemblée Nationale n'a pas changé: 500 parlementaires.

La mention liant le processus d'attribution de sièges au recensement a été biffée. Le texte ancien se présente comme suit:

"Le nombre de députés à l'Assemblée nationale ... est fixé ... par la Commission électorale nationale indépendante en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population".

Article. 145 : le nombre total des sièges pour l'Assemblée provinciale a été fixé à 780. Ainsi, chaque Assemblée Provinciale aura 48 sièges au maximum par Province et 18 au minimum.

Article 217 : ajoute l'exigence de 3 ans d'expérience dans l'exercice des activités politiques, administratives ou socio-politiques. Ceci aidera à réduire le nombre de candidats "fantaisistes".

Article 237 : a été modifié pour éliminer la mention faite au cycle électoral en cours sur les élections locale, provinciale et municipale. La nouvelle formulation parle plutôt des "élections en cours" au lieu du "cycle électoral en cours". Ce dernier faisant allusion à toutes les élections en suspens. Cette formulation indique également que le vote électronique pourrait être utilisé pour l'élection Présidentielle,



elle, non pas *"doit être utilisé"*

Ci-après, les résultats des votes organisés par les deux chambres du parlement (l'opposition était absente lors du vote de l'Assemblée nationale mais présente lors du vote du Sénat):

Au Sénat :

Nombre de votants: 75, Oui : 60, Non : 0, Abstentions: 15

A l'Assemblée Nationale :

Nombre de votants : 343, Oui : 333, Non : 02, Abstentions: 08

L'atterrissage en douceur constaté par les observateurs tant nationaux qu'internationaux prouve que les Congolais sont à même de résoudre leurs problèmes, question de s'abstenir de toute forme de violence, de respecter les libertés fondamentales garanties par la charte des Nations Unies: la liberté d'expression.

Certains observateurs considèrent que c'est une avancée positive qui pourra ramener la paix au pays. Cependant, des voix s'élèvent déjà pour dénoncer le texte comme étant toujours ambigu et voient dans cette démarche de nouvelles stratégies conçues pour soit retarder l'élection présidentielle ou préparer le terrain pour une révision constitutionnelle.

La paix sociale qui avait été mise en péril est à présent recouvrée. Il faut la préserver et éviter à tout prix de nouveaux dérapages ■



Photo MONUSCO/Myriam Asmani

Une route en construction

Guy Siri “Les infrastructures routières sont un investissement prioritaire en RDC”

Il y a près d'une année, après la défaite du M23, la MONUSCO avait annoncé la décision de construire quelques kilomètres de route dans la ville de GOMA. C'était dans le cadre de la reconstruction de la province. Pour des raisons administratives, le projet annoncé pour le mois de juillet 2014 avait pris du retard. Depuis quelques semaines, les travaux ont démarré, d'abord par le remblayage et la construction des bordures sur deux grands axes de la ville, avant le bitumage. Radio Okapi a rencontré le Directeur du service d'appui à la Mission, M. Guy Siri. Interview.

✂ Propos recueillis par Bernardine Diambu/Radio Okapi

Vous êtes le Directeur du service d'appui à la MONUSCO... il y a quelques semaines, la Monusco a commencé à réhabiliter certaines routes urbaines à Goma. Nous

voyons déjà les travaux s'effectuer sur le boulevard karisimbi, communément appelé “rue poubelle” et sur l'avenue de la corniche, en commune de Goma. Ses travaux vont-ils se limiter seulement au

remblayage et à la construction des caniveaux, et trottoirs pour les piétons ?

Guy Siri : Non, il s'agit de travaux complets. Ce n'est pas seulement un peu de remblayage ou un peu de travaux pour boucher des



Photo MONUSCO/Nyriam Asmani

nids de poule. Il s'agit de réfection de routes qui vont être asphaltées. Vous avez vu, ce seront des routes avec des bordures et des trottoirs pour les piétons. Bien sûr, il y aura la phase de bitumage et d'asphaltage qui commencera dans les mois à venir, dès que la saison des pluies sera passée et là nous pourrons passer de l'asphalte dans les meilleures conditions.

Pourquoi avoir privilégié ces deux routes en lieu et place de la route de l'aéroport qui est une route assez importante, surtout que bientôt Goma va accueillir des vols internationaux avec tout ce que cela implique comme mouvement de personnes ?

On a commencé d'abord par les routes les plus courtes, puisqu'on est encore en saison des pluies. On aurait eu du mal à s'engager sur une grande route comme celle de l'aéroport. C'était donc une décision sage de commencer par les plus petites routes et de les faire en coordination avec la municipalité, pour qu'eux aussi se rendent

compte qu'on ne fait pas des travaux temporaires, mais plutôt des routes de qualité qui sont appelées à durer..

Alors à quand le début des travaux sur le tronçon de l'Aéroport ?

Nous démarrons au mois de mars de cette année. Dès que nous avons fini avec les travaux d'assainissement sur les routes actuelles, on commencera les travaux sur l'axe de l'aéroport. Maintenant la machine est en marche, on ne s'arrêtera pas. Ainsi, on aura fini les 6,5 km de routes urbaines promises.

Il y a beaucoup de questions qui se posent à ce sujet, parce que la promesse de la MONUSCO de construire ces routes date d'il y a près d'une année... pourquoi tant de retard ?

Je veux dire aux populations d'être patientes. Elles l'ont déjà été assez pour avoir des routes. Pour nous la MONUSCO, les infrastructures routières sont un investissement prioritaire pour l'ensemble du pays. Et je pense que la MONUSCO a pris une bonne

décision de s'engager aussi dans la construction des routes, même si ce n'est pas clairement mandaté. On n'est pas là pour construire des routes. Ce n'est pas notre mandat. Mais je pense qu'on a tous à l'idée l'importance pour la population d'avoir de bonnes routes qui resteront pendant des années et donc qui permettront le développement économique de la région.

Pour finir dites-nous quelle est la compagnie qui exécute ces travaux ?

Il n'y a pas de compagnie. Nous le faisons nous même. On achète les matériaux localement. Et lorsque nous avons besoin des matériels supplémentaires, nous louons de gros engins roulants à la compagnie Safri-cas. Parce que certains de nos équipements militaires sont occupés pour d'autres projets. Les ingénieurs et ouvriers qualifiés sont de la MONUSCO. Il s'agit d'ingénieurs routiers de différentes nationalités. Il y a des indiens, des Irlandais, des français, des Sud-africains et bien sûr des congolais qui sont sur le terrain ■



One UN

Les Nations Unies partenaires de la RDC

